



SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

TERRITOIRE DU SUD

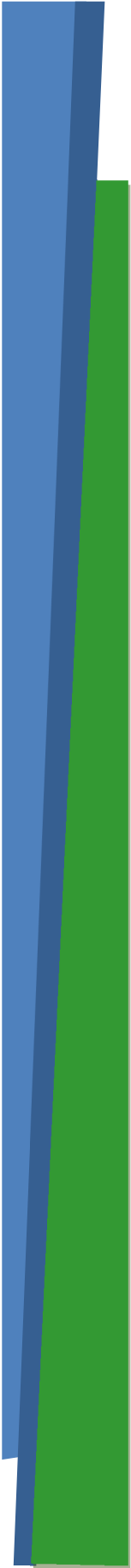
Réseaux du Tricastin et de St Restitut

Année 2021

Rapport d'activité

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD	4
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	4
1.2.1 Réseaux du Tricastin	4
1.2.3 Réseau sous pression de St Restitut.....	5
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2021	6
2.1 ORIGINE DE L'EAU.....	6
2.2 VENTE D'EAU.....	6
2.3 RENDEMENT DU RESEAU.....	8
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE	8
3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	9
3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	9
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	9
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	9
3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE.....	10
4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2021.....	10
4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS.....	10
4.1.1 Travaux de renouvellement ou de renforcement.....	10
4.1.2 Travaux de maintenance spécifiques.....	10
4.2 TRAVAUX SUR LES RESEAUX	11
4.3 TRAVAUX FACTURES	11
4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2021	12
5- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....	12
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	12
5.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	12



5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	13
5.1.3 Tarification pour les professionnels.....	13
5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS.....	14
5.2.1 Continuité de service.....	14
5.2.2 Informations des irrigants.....	16
5.2.3 Divers.....	16
6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....	16
6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT.....	16
6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN.....	16
7- DONNEES FINANCIERES.....	17
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE.....	17
7.1.1 Fonctionnement.....	17
7.1.2 Investissement.....	17
7.2 IMPAYES.....	17
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE.....	18
8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS.....	18

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD

1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de St Restitut, Soleyrieux, Suze la Rousse, St Paul 3 Châteaux, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges Gontarde, Valaurie.

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

1.2.1 RESEAUX DU TRICASTIN

Station de production des Echaravelles

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon.

1 dégrilleur à l'entrée de la station de pompage commun pour les stations de pompage des réseaux « gravitaire du Tricastin » et « pression du Tricastin ».

La capacité maximale de la prise d'eau est de 5 400 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 620 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Logement de fonction à proximité occupé par un agent du SID.

Réseau gravitaire du Tricastin

3 pompes de 1800 m³/h à 20 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 3 600 m³/h

1 Brise charge pour l'alimentation du canal gravitaire principal

Réseau de distribution sous la forme de canaux en béton positionnés sur le sol ou sur des plots en béton. 10 exutoires dans le contre canal CNR ou en puits perdus.

Le réseau est mis en fonctionnement uniquement la semaine sur demande des agriculteurs.

Remarque : la station de pompage d'Echaravelles et le réseau gravitaire sont des ouvrages domaniaux propriété de l'Etat Français (Ministère des finances sous la tutelle du ministère de l'agriculture).

Station de reprise du logis de Berre

Aspiration dans le réseau gravitaire via une bêche de 20 m³

- 2 pompes monocellulaires horizontales : 140 m³/h à 50 m HMT
- 1 pompe monocellulaire horizontale : 171 m³/h à 50 m HMT sur variateur de vitesse

1 réservoir de 150 m³ (hors service : by pass avec ventouse)

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 98 Kw (Segment C3 : HTA non télérelevé – HTA5 - CU)

Réseau sous pression du Tricastin

3 pompes de 540 m³/h à 95 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)
Capacité de production : 1 080 m³/h

1 réservoir d'une capacité utile de 500 m³

Réseau de distribution en canalisation fonte grise essentiellement et en fonte ductile, PVC et PEHD

1.2.3 RESEAU SOUS PRESSION DE ST RESTITUT

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon pour alimenter la réserve de la Ronbine par siphon (Dn 400 mm)

Station de production de la « Ronbine » ou « Chamillet » ou « Fenouillet »

Aspiration dans la réserve de décantation d'une capacité de 5 000 m³

4 pompes de 300 m³/h à 160 m HMT.

Capacité maximale de pompage de 900 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 580 Kw (Segment C2 : HTA télérelevé – HTA5 - CU)

Réservoir

1 réservoir de 1 000 m³ dit de « St Paul » à la cote 179 m NGF

Surpresseur de St Restitut « Le Chameau »

Aspiration sur le réseau de distribution de St Restitut

3 Groupes de pompage de 250 m³/h à 90 m HMT

2 Groupes de pompage de 90 m³/h à 90 m HMT

Capacité maximale de pompage de 750 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 250 Kw (Segment C2 : HTA télérelevé – HTA5 - CU)

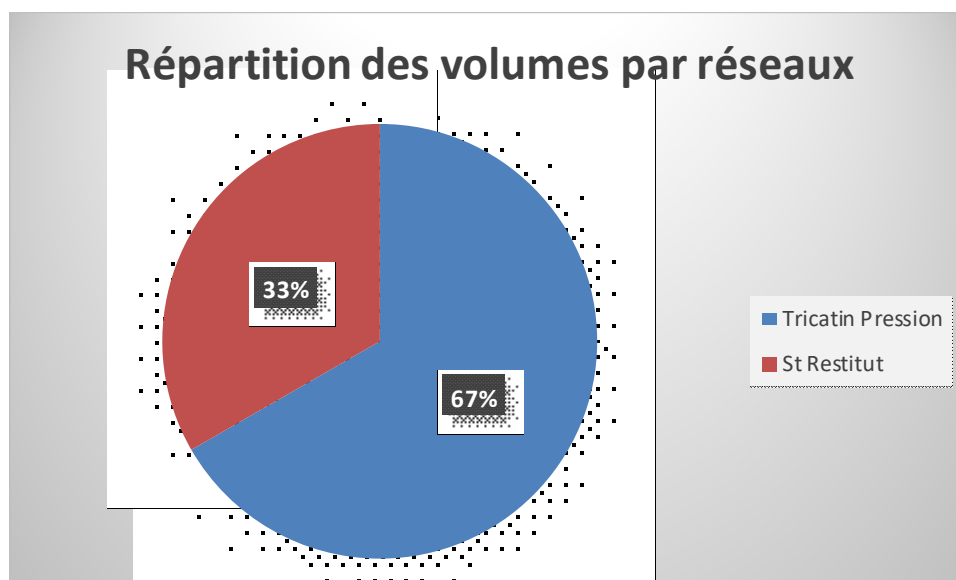
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2021

2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire du Sud provient en totalité du Rhône.

Réseaux Pression

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Tricatin Pression	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	885 596
St Restitut	Chamillet	St Paul 3 Chateaux	Rhône	442 567
Total Sud				1 328 163



Réseau Gravitaire

Le volume prélevé pour le réseau gravitaire est de 3 301 508 m3. (Ce volume inclus les rejets aux exutoires des canaux).

2.2 VENTE D'EAU

Réseau du Tricastin Gravitaire

L'eau consommée sur le réseau gravitaire et le réseau du logis de Berre est vendue en fonction du débit souscrit et non pas en fonction du volume d'eau consommé. Les volumes consommés ne sont donc pas comptabilisés.

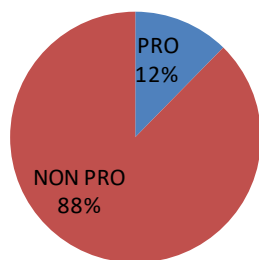
PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	2 511	258	389 542	389 542	166	50	9,73	1 510
Tricastin Pression	6 504		357 820	392 409	283	96	nc	nc
Total	9 015	258	747 362	781 951	449	146		

NON PROFESSIONNELS									
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
St Restitut	731		81 248	84 450	181	181	4,04	111	116
Tricastin Pression	858		269 377	269 377	858	857	1,00	314	314
Total	1589	0	350 625	353 827	1039	1038			

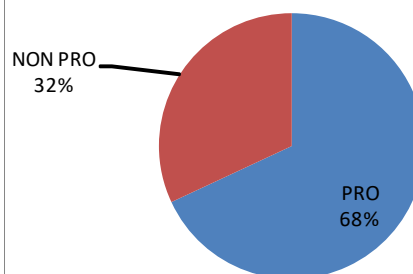
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients
St Restitut	3 242	258	470 790	473 992	347	231
Tricastin Pression	7 362		627 197	661 786	1141	953
Total	7362	0	627 197	661 786	1141	953

Synthèse par type de consommateurs			
Type	Nombre de prises	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	146	747 362	781 951
NON PRO	1038	350 625	353 827
Total	1184	1 097 987	1 135 778

Répartition du nombre de prises



Répartition des volumes consommés



2.3 RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Il s'agit d'un indicateur de performance du réseau. Plus il est élevé, moins les pertes (fuites, erreurs / imprécisions de comptage) sont importantes.

Réseaux	Rendement
Trication Pression	70,82%
St Restitut	106,38%

Remarque : Dysfonctionnement du débitmètre de la station de pompage de Chamillet (réseau St Restitut) – pose d'un débitmètre provisoire dans l'attente de son renouvellement.

Les volumes utilisés par les irrigants du réseau gravitaire ne sont pas comptabilisés. Le rendement du réseau gravitaire est estimé à 15%

2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

Réseau de St Restitut

La consommation totale pour l'année 2021 est de 515 227 Kwh.

Ratios	Total	Partie Variable
Kwh/m3 consommé	1,094	1,094
€/m3 consommé	0,058	0,047
€/Kwh	0,053	0,043

Ces ratios sont en nette amélioration par rapport à l'année 2020 traduisant l'amélioration du rendement du réseau (baisse de 27.4% du nombre de KWh utilisés par m3 consommé par les abonnés).

Remarques : Ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

Réseau du Tricastin

L'évaluation des ratios énergétiques de façon identique au réseau de St Restitut n'est pas possible du fait du pompage des eaux pour irrigation gravitaire.

3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Néant

3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Conventions	Visite précédente	Visite suivante
Echevarelle	St Paul trois châteaux	APAVE R2208729-016-1	17 novembre 2021	novembre 2022
Logis de Berre	Granges Gontardes	APAVE R2208750-016-1	17 novembre 2021	novembre 2022
Suppresseur le Chameau	St Restitut	HCC/19/341	26 février 2020	2023
Chamillet	St Paul trois châteaux	HCC/19/339	26 février 2020	2023

3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Aucun contrôle effectué en 2021.

3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE

Aucun contrôle effectué en 2021

4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2021

4.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS

4.1.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

Les Objectifs visés (classés par ordre de priorité)

- 1/ Organes hors service suite à la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 5/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 6/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 7/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 8/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 9/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 10/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc....)

Ces travaux sont imputés au budget investissement

néant

4.1.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE SPECIFIQUES

Réseau Tricastin pression	
SP Echaravelles	Remplacement en urgence de 3 contrôleurs de tension sur le poste HTA
SP Echaravelles	Maintenance cellules HT
SP Echaravelles	Remplacement en urgence des câbles d'alimentation de la pompe n°1

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Réseau Tricastin gravitaire

SP Echaravelles	Remplacement en urgence de 3 contrôleurs de tension sur le poste HTA
SP Echaravelles	Maintenance cellules HT

Réseau St Restitut

SP Chamillet	Remplacement automate de liaison avec le réservoir
SP Chamillet	Remplacement d'un manchon anti-vibratoire (Dilatoflex)
SP Chamillet	Mise en place d'une alarme de niveau sur la sonde de niveau du lac (redondance par rapport à la poire de niveau)
SP Chamillet	Destruction de 3 nids de frelons asiatiques
Réservoir	Mise en place d'un 2 ^{ème} panneau solaire
Surp Le chameau	Remplacement roulement pompe n°5

4.2 TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Réseau Tricastin pression

	Renouvellement de 73 compteurs
	Réparation 12 fuites (Dn 63 mm à Dn 300 mm)

Réseau Tricastin gravitaire

	néant
--	-------

Réseau St Restitut

	Renouvellement de 47 compteurs
--	--------------------------------

4.3 TRAVAUX FACTURES

Il s'agit des travaux réalisés en régie par les agents du SID et facturés au demandeur ou au responsable en cas de sinistre.

Type d'intervention	SUD
Branchement	6
Compteur sur branchement existant	17
Modification branchement	
Déplacement regard compteur	
Nouvelle borne	

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Sortie sur borne existante	1
Modification borne existante	
Sinistre sur canalisation	
Sinistre sur Borne	1
Sinistre sur canaux	1
Détérioration regard ou compteur	
Déplacement de conduite	
Déplacement borne / Brt	
Extension de réseau	
Divers	
Création brt gravitaire	
Mise en service Brt gravitaire	

4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2021

Réseau du Tricastin : Station de pompage d'Echaravelles : Inspection du siphon d'amenée d'eau traversant la digue CNR par plongeurs par la CNR.

Conclusion : « ouvrages présentant quelques fissures de reprise de bétonnage datant de la mise en œuvre. La présence d'un important amas de grave et de déchets divers limitant la progression sous l'ouvrage : un curage est nécessaire afin de compléter l'inspection »

Une nouvelle inspection a été réalisée par les services du SID le 03 mars 2021 avec une mise à sec complète du siphon par pompage.

Conclusion : « **Ouvrage en bon état, envasement très limité, présence de fuites à l'entrée de l'ouvrage à reprendre conjointement à la prochaine visite** »

5- RELATIONS AVEC LES ABONNES

5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Pour la saison 2021, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 02 février 2021 est de 0,007€/m³.

5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 02/02/2021

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m ³ /h	69,38 € HT	73,20 € TTC
3 m ³ /h	89,20 € HT	94,11 € TTC
5 m ³ /h	118,93 € HT	125,48 € TTC
10 m ³ /h	198,21 € HT	209,12 € TTC
15 m ³ /h	338,42 € HT	357,04 € TTC
20 m ³ /h	483,46 € HT	510,05 € TTC
30 m ³ /h	628,49 € HT	663,06 € TTC

- Un forfait de consommation

1 et 3 m ³ /h	150 m ³
5 m ³ /h	300 m ³
10 m ³ /h et au-delà	500 m ³

- Un tarif unique de 0,126 €/m³ HT pour les m³ consommés

Soit une facture de 109.28 € H.T. soit 115.29 € T.T.C pour un compteur de 1 m³/h et une consommation de 300 m³/an

5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2021, le prix de vente a été fixé par la délibération du 02/02/2020

RESEAU TRICASTIN Pression

Part fixe

Abonnement 10 m³/h u 99,00 € H.T.

Abonnement 20 m³/h u 120,00 € H.T.

Abonnement 30 m³/h u 180,00 € H.T.

Abonnement 100 m³/h u 600,00 € H.T.

Part au m³ 0,10 €

Soit une facture moyenne de 420.00 € H.T./ha pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

RESEAU TRICASTIN Gravitaire

Abonnement gravitaire l/s 199,33 €

Abonnement Logis de Berre l/s 211,54 €

RESEAU SAINT-RESTITUT

Part fixe

Abonnement à la surface ha 192,00 €

Abonnement au débit m³/h 10,00 €

Part au m³ 0,104 €

Soit une facture de 595.00 € H.T./ha pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS

5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

- Tricastin pression : du 15 mars au 29 mars
- Tricastin Gravitaire et réseau du logis de Berre : 6 avril
- St Restitut : 1^{er} avril

Problème de ressources :

Néant

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

- *Coupures d'alimentation électrique programmées (Travaux sur le réseau ENEDIS) :*

Néant

- *Coupures d'alimentation électrique non programmées (Travaux sur le réseau ENEDIS) :*

Echaravelles le 30/07/21 : durée : 4 h

- *Incident du 20/04/21 sur la station de pompage Echaravelles*

Dysfonctionnement d'un contrôleur de tension du poste HTA

Renouvellement des 3 TC par le SID en 24 h

Remise sous tension par ENEDIS le 23/04

⇒ Durée d'interruption du service sur le réseau Tricastin Gravitaire et Tricastin
pression : 3 jours

⇒ Réclamation de M FAUDON Landry pour non irrigation de 0.5 ha de lavandin

Etat de vétusté très avancé du poste HTA de la station de pompage d'Echaravelles

- *Incident du 31/03/21 sur la station de pompage de Chamillet*

Dysfonctionnement de la transmission d'information entre le réservoir la station de pompage de Chamillet

Automate du réservoir Hors service

Impossibilité de renouveler l'automate vu son ancienneté

Mise en place d'un nouvel automatisme entre le réservoir et à la station de pompage de Chamillet

Réglage et mise au point du nouveau système

⇒ Fonctionnement du service perturbé pendant 7 jours

⇒ Débordement du réservoir et inondation chez M Champion le 04/04

L'absence d'entretien du fossé d'évacuation du trop-plein et de la vidange du réservoir de Chamillet a provoqué son débordement et l'inondation du terrain de M Champion.

Problèmes de fonctionnement réseaux:

Réseau St Restitut : néant

Réseau Tricastin pression : néant

Arrêt des réseaux :

- Tricastin pression : 22 octobre
- Tricastin gravitaire : 22 octobre
- St Restitut : 22 octobre

5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Le 07/09 : information par SMS d'une rupture de canalisation sur la commune de Clansayes

Le 15/09 : information par SMS d'une rupture de canalisation

5.2.3 DIVERS

Découverte d'un branchement pirate sur le réseau Tricastin pression remis en conformité par les équipes du SID

6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT

Maillage entre les réseaux du Tricastin Pression et de St Restitut sur la commune de St Paul 3 Châteaux afin de disposer d'un secours mutuel partiel en cas de dysfonctionnement d'une station de production.

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

Estimation sommaire du projet : 6.500 000 € à 8 000 000 € H.T.

Ce projet n'a pas reçu à ce jour l'aval des délégués du territoire.

Ce projet vital pour le maintien de l'irrigation dans la plaine de la Garde Adhémar n'est pas financé à ce jour.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodanienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

Le Syndicat d'Irrigation Drômois a demandé l'inscription de ce projet aux aides de la CNR au titre de ces missions d'intérêt général (MIG)

7- DONNEES FINANCIERES

7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID

7.1.1 FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 441.660,97€.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 433.588,32 €.

Soit un déficit de 8.072,65 contre un excédent de 4 509,36 €.

Le territoire a été moins impacté que d'autres par la baisse de consommation du fait que le réseau gravitaire ne permet pas de facturer la consommation réelle.

7.1.2 INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 44.024,35 €.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 46.727,08 €.

7.2 IMPAYES

territoire	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
Sud	217,81	207,13	333,59	507,31	21,68	554,44	1 726,32	3 226,46	6 794,74

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Nota : Etat des restes à recouvrer à la date du 22/02/2022 (titres émis jusqu'à fin juin 2021 : la facturation de fin 2021 n'est pas incluse dans ces données).

7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2021: 2.078,69 € se décomposant en :

- Intérêts : 230,14 €
- Remboursement du capital : 1.848.55 €

Capital restant dû : 2.336,12 €

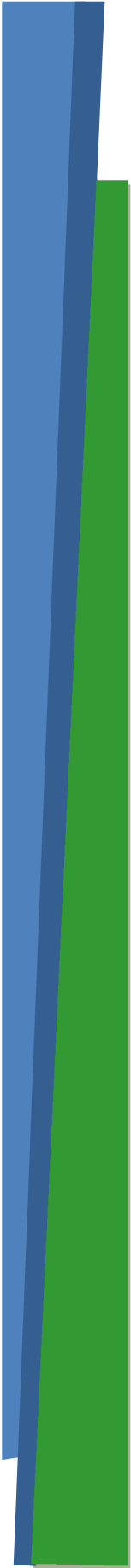
8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation

- 
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
 - de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar – La Bâtie-Rolland etc....